

Programme et inscription des **Mercredis d'Octobre**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 02/10/2024 au 16/10/2024**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 23 Septembre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 2 octobre	Présence	Mercredi 9 octobre	Présence	Mercredi 16 octobre	Présence
Matin	Préparation du goûter 3/6 ans Fabrication de nichoirs 6/11 ans Fresque pour Octobre Rose 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>	Confection d'un panier géant 3/6 ans <u>Jeu :</u> Découvrir et deviner les saveurs d'ailleurs 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Modeler avec de la pâte autodurcissante des fruits, des légumes 3/6 ans Fresque pour Octobre Rose 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeux extérieurs : Poissons pêcheurs 3/6 ans Jeu de la gamelle 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeu du Kim vu 3/6 ans Parcours vélo, trottinette 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeu du loup cache-cache 3/6 ans Jeux sportifs 6/11 ans	<input type="checkbox"/>



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

